



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VADEMECUM

Septembre 2024



L'accompagnement à l'orientation en lycée professionnel

Objectifs, repères et ressources
pédagogiques

Sommaire

Préambule	5
Les objectifs de l'accompagnement à l'orientation au lycée professionnel.....	6
L'entrée au lycée professionnel	7
Le baccalauréat professionnel.....	7
Le CAP	8
Les moyens et leviers à mobiliser au lycée professionnel.....	9
Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)	9
Les acteurs	10
Les semaines de l'orientation et autres événements.....	11
Le programme Avenir pro	12
Le mentorat.....	12
Après le lycée professionnel, pour les élèves sans solution	13
Le parcours Ambition Emploi	13
Les repères et ressources pédagogiques	14
En classe de seconde professionnelle	15
En classe de première professionnelle	18
En classe de terminale	21
En CAP	26
Ressources pédagogiques (liste non exhaustive)	31

Préambule

L'orientation en voie professionnelle est jalonnée, tout au long du parcours de formation, d'étapes successives d'informations, de bilans et de choix. L'accompagnement de l'élève à tous les niveaux est essentiel pour l'aider à s'approprier ces informations et bilans et à élaborer progressivement son projet d'avenir. Il s'appuie sur un dialogue régulier avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives.

L'orientation se définit dans ce guide comme un processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle qui se déroule principalement au sein des établissements scolaires et au plus près des aspirations et des besoins des élèves.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel entrée en vigueur depuis 2019 confère un rôle aux régions d'information sur les métiers et les formations auprès des élèves, des étudiants et des apprentis qui complète les missions d'accompagnement à l'orientation revenant aux équipes éducatives de l'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

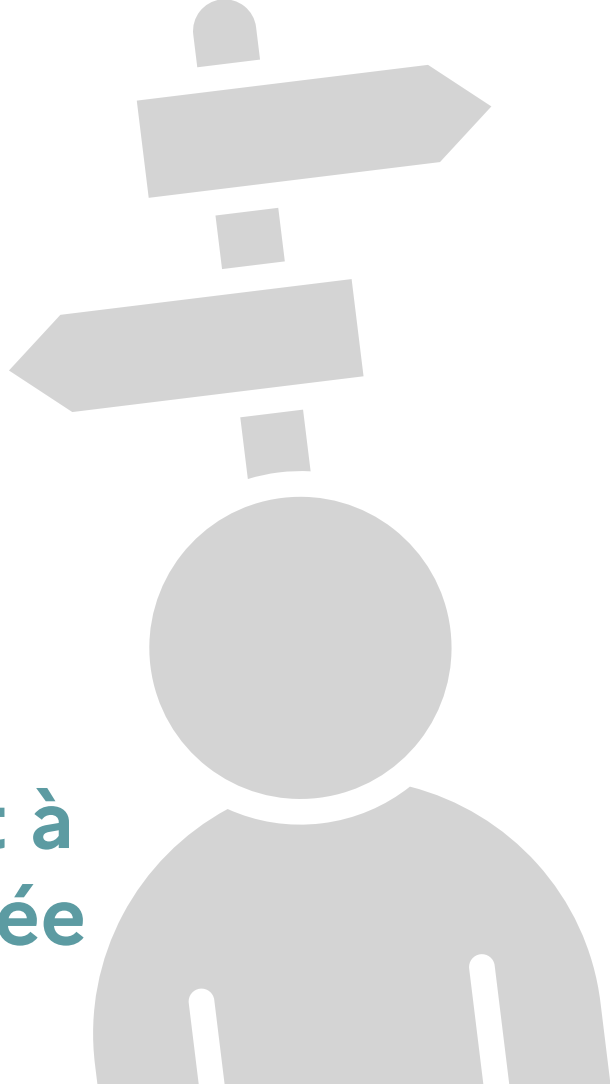
Les mesures d'accompagnement des élèves renforcées par la réforme des lycées professionnels visent à permettre une plus grande liberté de choix, de mieux personnaliser les parcours et de valoriser toutes les modalités de formation initiale (scolaire et apprentissage).

La réforme des lycées professionnels se déploie depuis la rentrée scolaire 2023. Son ambition est d'offrir à tous les élèves une insertion professionnelle réussie, au plus près de leurs besoins et de leurs aspirations, et de répondre à la promesse d'égalité des chances.

Douze grandes mesures visent notamment à :

- lutter contre le décrochage scolaire ;
- améliorer la réussite dans les poursuites d'études ;
- améliorer l'insertion professionnelle des lycéens.

Les objectifs de l'accompagnement à l'orientation au lycée professionnel



Les transformations engagées dans la voie professionnelle et la réforme des lycées professionnels ont créé des parcours plus progressifs et plus personnalisés qui peuvent articuler des modalités de formation différentes. L'objectif de l'accompagnement à l'orientation est d'aider les élèves à devenir acteurs dans la construction de leur projet d'orientation.

À chaque niveau d'enseignement, les élèves accroissent leur connaissance de la diversité du monde économique et professionnel ainsi que des formations permettant d'accéder aux différents secteurs professionnels étudiés. Ils acquièrent des compétences, notamment en matière de recherche, d'analyse et d'exploitation de l'information, leur permettant de gagner en autonomie et d'élaborer leur propre projet de poursuite d'études ou d'insertion dans le monde du travail.

Les heures de « consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation » représentent en CAP, 101 heures en 1^{re} année et 91 heures en 2^e année.

En baccalauréat professionnel, les heures dédiées au « soutien au parcours » sont respectivement de 30, 28 et 33 heures en seconde, première et terminale.

L'accompagnement à l'orientation inscrit dans cet horaire vise trois objectifs pédagogiques :

- appréhender la diversité du monde économique et professionnel ainsi que les perspectives d'insertion offertes par la spécialité ou la famille de métiers ;
- connaître les possibilités de poursuite d'études post-CAP et post-baccalauréat professionnel ;
- élaborer son projet scolaire et professionnel.

Un programme d'actions pour la mise en œuvre des trois axes de l'accompagnement à l'orientation est défini dans **le volet orientation du projet d'établissement**, qui s'inscrit dans le cadre du plan académique établi en lien avec la région. Le choix des actions menées et des partenariats peut être élaboré par les équipes éducatives, dans le cadre du conseil pédagogique, afin de prendre en compte les spécificités ou les besoins locaux et de permettre les expérimentations.

L'entrée au lycée professionnel

En seconde professionnelle et en première année de CAP, une **période de consolidation de l'orientation**¹ est proposée pour tous les élèves à la rentrée pour confirmer leur choix ou corriger les éventuelles erreurs d'orientation. Dès le mois de septembre, les nouveaux élèves doivent bénéficier d'un accompagnement renforcé afin de confirmer ou faire évoluer leur projet et de pouvoir changer de formation sans attendre la fin de l'année scolaire.

Cette période prend appui sur la connaissance de l'équipe pédagogique de leurs acquis et de leurs motivations grâce à des entretiens individuels. La priorité est la consolidation du parcours, qu'il s'agisse de confirmation, consolidation ou d'ajustement de l'élève en début d'année scolaire et un accompagnement au choix de spécialité dans le cadre de l'horaire dédié à l'accompagnement à l'orientation ou au soutien au parcours.

Un élève qui a conscience de s'être trompé d'orientation peut, jusqu'aux vacances de la Toussaint, sur proposition de l'équipe pédagogique et avec l'accord de l'élève et de sa famille, demander à changer d'orientation. Les élèves ayant débuté leur formation en septembre peuvent ainsi changer de secteur professionnel jusqu'aux congés d'automne.

Le baccalauréat professionnel

En seconde professionnelle, l'accent est mis sur la découverte de la variété des environnements de travail et des secteurs dans lesquels peuvent s'exercer les spécialités auxquelles la seconde prépare et dans le cas d'une famille de métiers, d'explorer les différentes spécialités et de préparer au choix de la première.

En première professionnelle, l'approfondissement de la réflexion sur son projet et l'exploration des différentes possibilités offertes en matière d'insertion et de poursuites d'études constituent l'enjeu principal.

En terminale professionnelle, les élèves se préparent à la réussite de leur projet, à l'entrée dans l'enseignement supérieur ou dans le monde du travail. Le choix entre le parcours de préparation à l'insertion dans l'emploi et la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est le résultat d'un accompagnement continu de la classe de seconde à la terminale professionnelle dans le cadre de l'horaire de « soutien au parcours »² notamment.

1. [Circulaire n° 2016-055 du 29-3-2016 - Réussir l'entrée au lycée professionnel](#)

2. [Arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel \(grille horaire\)](#)

Le cycle de formation du baccalauréat professionnel se conclut par un **parcours différencié de 6 semaines** :

- le parcours de « préparation à l'insertion professionnelle » vise à proposer à l'élève une période de formation en milieu professionnel (PFMP) de 6 semaines ; il poursuit l'objectif d'un renforcement des liens entre formation et emploi par l'accroissement de la professionnalisation et l'amélioration de l'insertion professionnelle des élèves ;
- le parcours de « préparation à la poursuite d'études supérieures » vise à préparer son entrée vers l'enseignement supérieur quel que soit le diplôme professionnel visé (BTS...). Les études supérieures comprennent les formations préparant aux diplômes à compter du niveau 5 (BTS), y compris lorsqu'elles sont suivies en apprentissage.

Le CAP

Pour les élèves issus de 3^e, le temps de parcours pour l'obtention du CAP est de deux ans. Le CAP peut néanmoins être préparé en 1, 2 ou 3 ans pour permettre de mieux tenir compte des profils et rythmes d'apprentissage des élèves, avec des modalités pédagogiques adaptées et sans changer le niveau d'exigence permettant d'obtenir le diplôme (cf. [Vademecum Adapter les parcours de formation des élèves en CAP en 1, 2 ou 3 ans](#)). Le positionnement de chaque élève sur un parcours en 2 ou 3 ans est proposé par le conseil de classe en fin de première année.

Les évaluations de la classe de 3^e disponibles dans le livret scolaire unique (LSU) et les degrés de maîtrise des compétences du socle commun de compétences, de connaissance et de culture permettent aux équipes pédagogiques d'adapter le contenu des enseignements et éventuellement le parcours de l'élève en fonction de ses besoins et du rythme de ses acquisitions. Les tests de positionnement en mathématiques et français en début de première année sont aussi des points d'appui. L'enjeu de la 1^{re} année est la consolidation du projet scolaire et professionnel.

En 2^e et/ou en 3^e année de CAP, l'accompagnement vise la préparation à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle. Les moyens et leviers à mobiliser au lycée professionnel.

Accompagner les élèves en situation de handicap

Pour qu'ils gagnent en autonomie et construisent leur projet d'avenir sans autocensure, il est important de préparer bien en amont avec les élèves en situation de handicap l'entrée dans l'enseignement supérieur ou l'insertion professionnelle. L'orientation des élèves en situation de handicap relève, d'une part, des décisions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et, d'autre part, des procédures d'affectation des services académiques.

Un ensemble de personnels (infirmier, médecin scolaire, référent handicap, assistant de service social, psychologue de l'éducation nationale) au sein des lycées est mobilisé pour répondre aux questions des élèves et des familles.

Des ressources pour aider les élèves en situation de handicap dans leur projet d'orientation et d'insertion sont à la disposition des équipes éducatives sur [Eduscol](#), [Cap école inclusive](#) (Canope), [inclusion et handicap](#) (Onisep)

Dans chaque département, une cellule d'accueil répond aux interrogations des familles concernant le parcours scolaire de leur enfant. Un numéro vert unique 0 805 805 110 permet de joindre, grâce à un serveur interactif et selon le besoin, soit la cellule départementale, soit la cellule nationale Aide handicap École.



Les moyens et leviers à mobiliser au lycée professionnel

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

Les PFMP font partie intégrante de la formation des élèves tout au long de leur parcours CAP ou en baccalauréat professionnel par voie scolaire.

Elles représentent :

- 12 à 14 semaines obligatoires en CAP (réparties sur 2 ans) selon la spécialité ;
- 16 à 20 semaines obligatoires en baccalauréat professionnel selon la spécialité, auxquelles s'ajoutent les 6 semaines du parcours « de préparation à l'insertion professionnelle » en classe de terminale, pour les élèves souhaitant intégrer directement une insertion professionnelle après leur baccalauréat professionnel.

Elles permettent à l'élève d'acquérir :

- des compétences, gestes et attitudes professionnels en lien avec le champ professionnel de sa formation ;
- une meilleure connaissance de l'environnement professionnel, du monde de l'entreprise, du respect des règles notamment de sécurité et des codes du monde du travail.

Les PFMP constituent des moments privilégiés pour travailler avec les élèves à l'approfondissement de la connaissance du fonctionnement du monde économique, social et professionnel ainsi que des voies de formation pour y accéder.

L'exploitation pédagogique des périodes de formation en milieu professionnel, par un travail mené avec les élèves sur la préparation et la restitution des expériences vécues et des rencontres effectuées, contribue au développement ou à la consolidation de leurs compétences. L'expérience de l'élève en PFMP peut également être mobilisée dans la réflexion de l'élève sur la connaissance de soi : les élèves peuvent partager leur vécu, analyser leur évolution en milieu professionnel au regard des attendus du poste de travail, s'interroger sur le choix d'une spécialité et poursuivre le développement de leur projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Ce retour d'expérience, dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation, peut s'effectuer en groupe classe ou en petits groupes. Il peut prendre la forme d'entretiens individuels ou collectifs, de questionnaires d'explicitation, de présentations orales... Il peut s'appuyer sur le rapport de stage, sur un livret de suivi de stage ou sur une fiche d'organisation de retour de PFMP.

Les différentes actions au service de l'accompagnement à l'orientation permettent de :

- développer et approfondir des compétences transversales acquises dans le cadre des enseignements disciplinaires et des PFMP telles que la recherche et l'analyse d'informations, l'utilisation des outils numériques, les compétences d'argumentation écrite et orale ;
- renforcer l'autonomie et l'esprit d'initiative ;
- articuler travail individuel et collectif ;
- développer des compétences sociales (écoute, empathie, travail collaboratif...) ;
- élaborer son parcours scolaire et professionnel.

Les acteurs

La préparation à l'orientation et les actions d'information sur les métiers et les formations pour accompagner des élèves sont le travail conjoint de l'équipe éducative :

- le chef d'établissement ;
- le professeur principal assure le suivi et la coordination des actions menées, en lien avec l'ensemble des membres de l'équipe éducative ;
- les enseignants ;
- le conseiller principal d'éducation ;
- le professeur documentaliste ;
- le psychologue de l'éducation nationale (PsyEN) ;
- le responsable du bureau des entreprises ;
- le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques de l'établissement (DDFPT) ;
- les représentants de la région ;
- les acteurs de l'enseignement supérieur.

Focus sur le bureau des entreprises

Le bureau des entreprises³ a été créé pour renforcer les liens de l'Éducation nationale avec le monde économique. Il permet aux acteurs du monde professionnel d'avoir un point d'entrée au sein de chaque lycée professionnel. Lieu dédié aux partenariats, il favorise la mise en synergie des acteurs au bénéfice des partenaires économiques, des élèves, des étudiants, des apprentis et des stagiaires de la formation continue.

3. Un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse | Direction générale de l'enseignement scolaire

Focus sur les régions

Les régions, dans le cadre de leurs compétences en matière d'information sur les formations et les métiers, sont amenées à intervenir en coordination avec les équipes éducatives au cours des heures dédiées. Leurs interventions peuvent se présenter sous la forme de forum des métiers, de conférences avec des professionnels ou de visites d'entreprise, d'administration ou d'association. Elles proposent également des ressources diverses : plateforme numérique, boîte à outils, agenda de l'orientation, bus mobile d'informations sur les métiers...

Les semaines de l'orientation et autres événements

Introduites dans le cadre de la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants pour les élèves de premières et terminales, les semaines de l'orientation concernent désormais les élèves de seconde, de CAP et les collégiens afin de leur permettre de profiter des événements proposés dans ce cadre et de se projeter progressivement dans un parcours. Inscrites dans le volet orientation du projet d'établissement. Elles ont pour but d'aider les élèves à approfondir leurs connaissances des métiers et des formations et de construire leur projet d'orientation.

La première semaine de l'orientation se tient avant les conseils de classe du 1^{er} trimestre, en novembre ou décembre, tandis que la deuxième semaine peut être organisée avant les conseils de classe du 2^e trimestre, entre janvier et mars. Lors de ces événements, les élèves se voient proposer une multiplicité d'activités accompagnées ou en autonomie. Ces semaines peuvent être propres à l'établissement ou mutualisées à l'échelle d'un bassin de formation, elles sont inscrites dans le volet orientation du projet d'établissement, en cohérence avec l'ensemble des actions d'accompagnement des élèves.

Au lycée professionnel, [les semaines de l'orientation](#) s'adressent à tous les niveaux, de la classe de seconde à la classe de terminale et aux élèves de CAP. Elles offrent au lycéen des opportunités diversifiées pour préciser son projet d'avenir. Les actions proposées doivent contribuer à ouvrir la réflexion des élèves sur les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle et contribuer au continuum entre le lycée et l'enseignement supérieur.

Les actions proposées peuvent prendre la forme de rencontres, de visites d'établissements, de webinaires, de visioconférences à destination des élèves et des familles, de journées portes ouvertes. Elles sont mises en œuvre en fonction des spécificités territoriales. Ces semaines peuvent être propres à l'établissement ou mutualisées à l'échelle d'un bassin de formation.

Elles se construisent dans chaque académie ou région académique en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, les représentants de la région, les partenaires du monde économique et professionnel et les associations. Elles peuvent être organisées en partenariat avec les régions, les CFA et les établissements d'enseignement scolaire et supérieur ainsi que dans le cadre du dispositif Cordées de la réussite⁴. La semaine école-entreprise, la semaine de l'industrie, la semaine du numérique, les Worldskills constituent autant d'occasions d'échanges avec des acteurs professionnels, de conférences, d'expositions ou de visites.

.....
4. [Le dispositif Cordées de la réussite](#)

Le programme Avenir pro

Le programme Avenir Pro est un des leviers de l'accompagnement des lycéens professionnels vers l'emploi. Ce dispositif, destiné aux élèves de dernière année de CAP et de terminale professionnelle est profitable à tous les élèves, que l'insertion envisagée soit immédiate ou différée. Son intérêt pour les élèves envisageant une insertion professionnelle directement après le CAP ou le baccalauréat ou une recherche de contrat d'apprentissage est manifeste. Le programme est animé dans les lycées professionnels par des conseillers de France Travail et des missions locales. Ce dispositif repose sur des ateliers collectifs pour permettre aux élèves de faire le point sur leurs compétences, de les valoriser et d'organiser leur recherche d'emploi.

Le mentorat

Les élèves pourront demander l'appui d'un mentor notamment via la plateforme «1 jeune, 1 mentor», les Cordées de la réussite, ou bénéficier du dispositif P-TECH, etc. Le mentor pourra partager son expérience pour éclairer les choix de l'élève, développer sa capacité à s'insérer et lui faire bénéficier de son réseau.



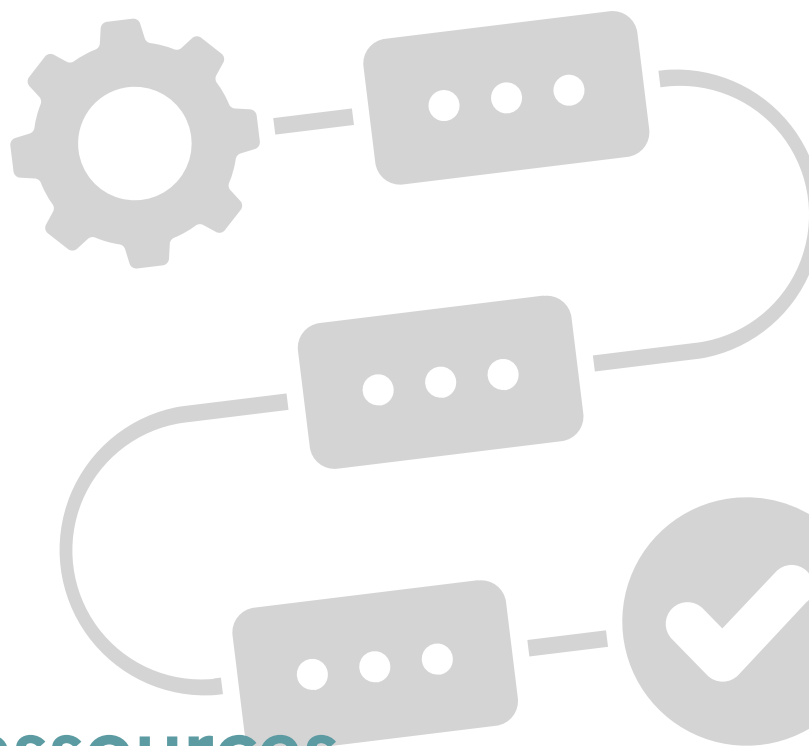
Après le lycée professionnel, pour les élèves sans solution

Le parcours Ambition Emploi

Le parcours Ambition Emploi (PAE) est une démarche innovante destinée à renforcer l'action des équipes éducatives et à offrir un soutien individualisé aux élèves des lycées professionnels. Ce programme vise à sécuriser l'accès à l'emploi ou à la poursuite d'études pour les jeunes ayant terminé leur formation professionnelle mais se trouvant sans solution (formation ou emploi) à la rentrée suivante.

À la suite d'un entretien de situation, les élèves peuvent bénéficier d'un parcours personnalisé au sein de leur établissement, d'une durée maximale de quatre mois. Durant cette période, ils sont accompagnés par un professeur référent et un conseiller de la mission locale. Le PAE repose sur une collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs territoriaux de la formation et de l'insertion des jeunes, regroupés au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

Ce parcours transitoire, qui ne peut excéder quatre mois, est conçu par le lycée d'origine en partenariat avec les opérateurs du service public de l'emploi. Il a pour objectif de répondre aux besoins spécifiques des élèves, en leur offrant des solutions concrètes pour accéder à l'emploi ou poursuivre leurs études.



Les repères et ressources pédagogiques

Pour chaque niveau, un calendrier, des repères et des ressources sont proposés. La temporalité de la mise en œuvre des trois axes proposés⁵ relève de la progression choisie par le professeur en lien avec le projet d'établissement et l'intervention des régions. Le bureau des entreprises y est associé.

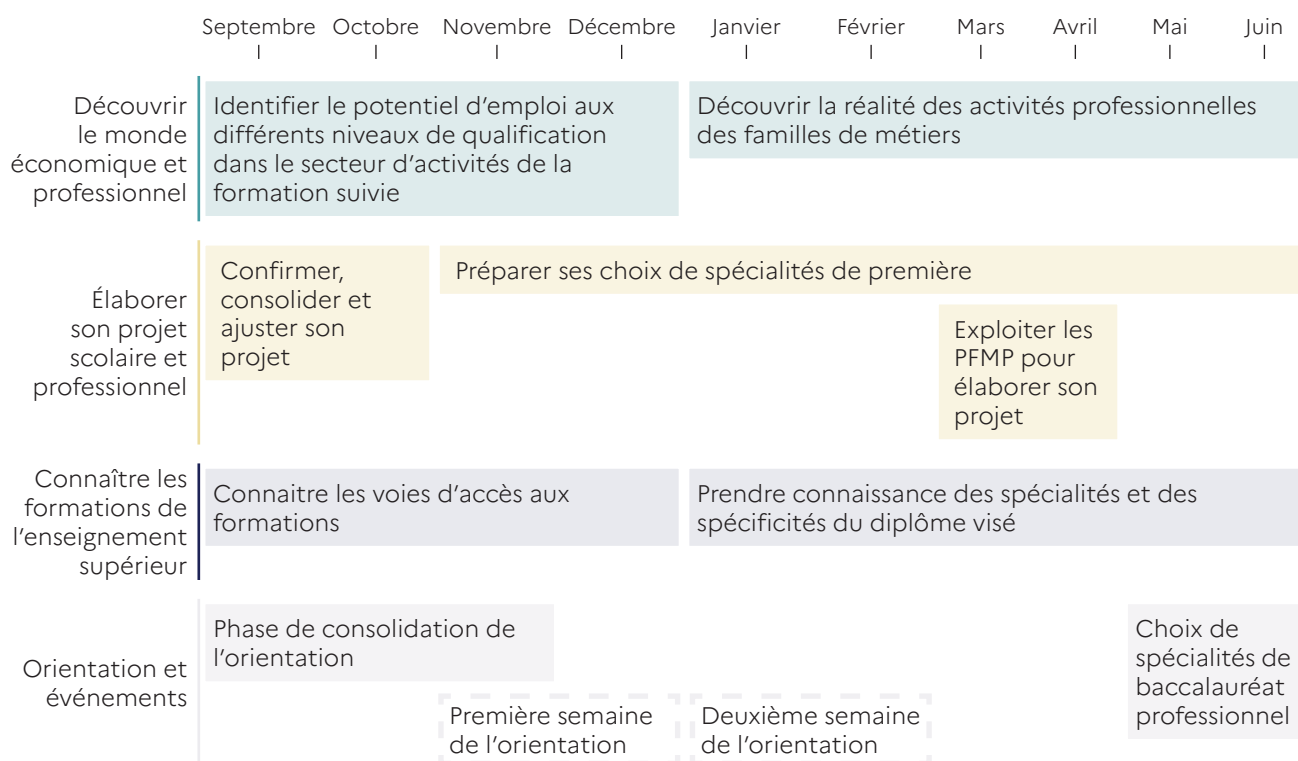
5. - appréhender la diversité du monde économique et professionnel ainsi que les perspectives d'insertion offertes par la spécialité ou la famille de métiers ;
- connaître les possibilités de poursuite d'études post-CAP et post-baccalauréat professionnel ;
- élaborer son projet scolaire et professionnel.

En classe de seconde professionnelle

Dans le cadre du cursus de baccalauréat professionnel, les heures de « soutien au parcours » concourent à l'accompagnement à l'orientation.

Les enjeux de la classe de seconde sont la consolidation du parcours de l'élève et un accompagnement au choix de spécialité, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une seconde par famille de métiers.

La temporalité de la mise en œuvre des trois axes principaux relève de la progression choisie par l'établissement dans le cadre du projet d'établissement.



■ Axe - Découvrir la diversité du monde économique et professionnel

Acteurs

Membres de la communauté éducative et intervenants mandatés par la région

Activités possibles

Découvrir le tissu économique et professionnel, les opportunités offertes par les secteurs/métiers et par l'entrepreneuriat en lien avec son champ professionnel :

- rechercher et identifier les acteurs économiques du secteur d'études à l'échelle de la région, du territoire national et au niveau supra national ;
- identifier les types de structures économiques présents (TPE/PME, grandes entreprises, entrepreneurs, artisans...).

Appréhender la réalité des activités professionnelles de la spécialité ou famille des métiers via notamment la PFMP :

- observer les pratiques professionnelles et poser des questions à des professionnels (questions préparées à l'avance) ;
- observer l'organisation de la structure d'accueil et identifier les différents types de postes ;
- effectuer des recherches sur les métiers de la spécialité ou famille des métiers ; restituer son expérience par écrit ou par oral.

Découvrir les différentes formations et voies d'accès au monde économique et professionnel :

- identifier différents parcours de formation possibles pour accéder à un emploi/un secteur d'activité à partir de cas concrets ;
- repérer les différentes formations en lien avec la/les spécialités professionnelles préparées (certificat de spécialisation, BTS...).

Dans les classes de seconde organisées en familles de métiers : prendre connaissance des différentes spécialités en classes de première et de terminale, leurs spécificités, leurs perspectives en termes professionnels et de poursuite d'études.

Préparer l'arrivée en milieu professionnel cf. [éduscol](#) :

- identifier les attendus du monde professionnel (compétences comportementales et sociales requises ou à développer) ;
- connaître et respecter les règles internes au lieu d'accueil, en matière de santé et de sécurité.

Repérer la place de l'innovation et des enjeux écologiques et numériques, leur impact sur le monde économique et professionnel à partir d'exemples et de cas concrets :

- étudier l'impact de l'innovation sur des professions, des activités professionnelles ;
- repérer les enjeux écologiques et numériques dans le monde économique et professionnel.

Lutter contre les stéréotypes et les représentations liées aux métiers :

- identifier les différents stéréotypes ou représentations dans le secteur d'études et dans le monde du travail à partir d'exemples concrets.

■ Axe - Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Acteurs

Les acteurs de la communauté éducative, tout particulièrement les professeurs de l'élève, les PsyEn et les professeurs documentalistes

Activités possibles

Période de consolidation de l'orientation :

- participer à l'accueil et à l'intégration en voie professionnelle ;
- connaître les attendus et spécificités de la formation choisie ;
- confirmer son choix d'orientation ou de réorientation.

Se connaître :

- explorer ses centres d'intérêt ;
- savoir s'autoévaluer (en termes de compétences scolaires, sociales, comportementales...).

Au regard de la réflexion amorcée, faire le choix :

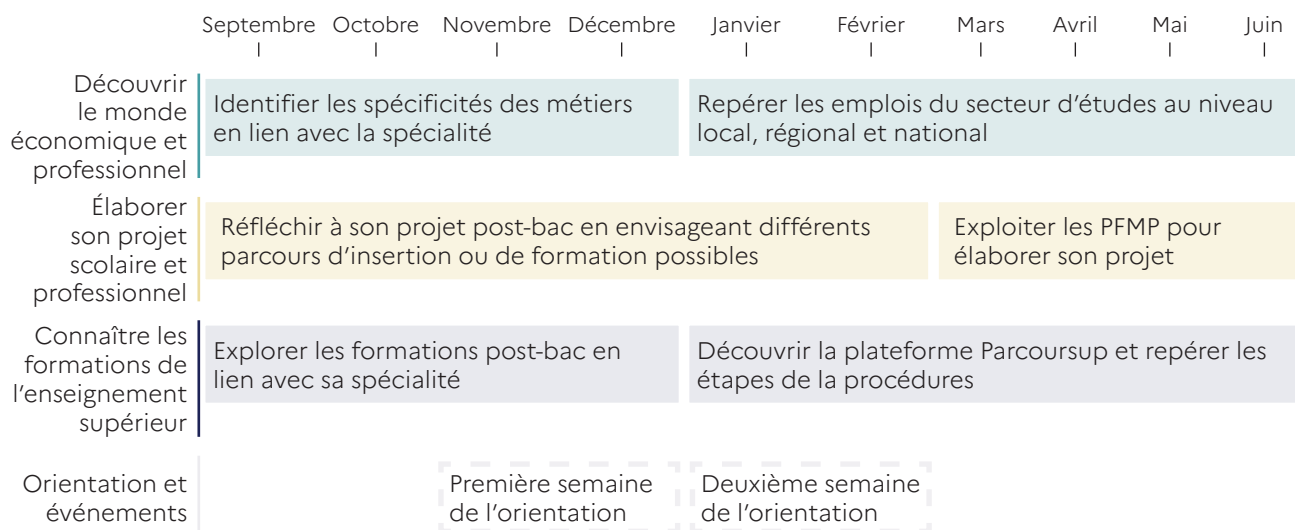
- des spécialités pour la classe de première (dans les classes de seconde organisées en familles de métiers) ;
- de poursuivre sa formation par voie scolaire ou par apprentissage.

Exemples d'actions

- Participation et/ou contribution à l'organisation de forums des métiers
- Visites d'entreprise/association/administration
- Rencontres avec des professionnels, des représentants de l'enseignement supérieur, des élèves ou des étudiants : conférences ou tables rondes, réalisation d'interviews, ateliers...
- Participation à des événements comme : semaine école-entreprise, semaine de l'industrie, semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin, Worldskills...
- Séances de recherche en CDI, en CIO ou en salle informatique sur les métiers et/ou les formations
- Participation aux concours : « [Je filme le métier qui me plaît](#) »
- Utilisation des ressources de l'Onisep [Avenir\(s\) \(onisep.fr\)](#) et les rubriques pour découvrir les univers professionnels Métier - Onisep
- Entretiens personnalisés d'orientation, en lien avec le psyEN
- Réalisation d'exposés, de dossiers de recherche sur les innovations, sur les inégalités sociales et de genre
- Retour d'expérience sur les PFMP (entretien individuel ou collectif, questionnaire, exposé...)

En classe de première professionnelle

Dans le cadre du cursus de baccalauréat professionnel, les heures de « soutien au parcours » concourent à l'accompagnement à l'orientation. En première professionnelle, cet accompagnement permet l'approfondissement de la réflexion sur son projet et la préparation du choix du parcours différencié pour la fin d'année de terminale.



■ Axe - Découvrir la diversité du monde économique et professionnel

Acteurs

Les membres de la communauté éducative, le bureau des entreprises et les intervenants mandatés par la région.

Activités possibles

Identifier les spécificités des métiers en lien avec son champ professionnel d'études à partir de cas concrets :

- identifier les compétences professionnelles, le niveau de formation/de qualification requis ;
- identifier les évolutions de carrière possibles dans un secteur donné ;
- identifier les différents types de structures dans lesquelles exercer ces métiers.

Identifier la situation et les sources d'emplois du secteur d'études dans l'environnement local, régional, national :

- rechercher et étudier les données sur l'emploi et l'activité économique dans le secteur d'études au niveau local, régional, national (emploi-chômage et leur évolution, nombre et types d'organisations productives).

Comprendre les enjeux de l'égalité femmes/hommes dans le monde professionnel :

- identifier et analyser les inégalités femmes/hommes dans le monde professionnel et dans le champ professionnel à partir de cas concrets et de données chiffrées.

Appréhender les conséquences du progrès technique sur l'évolution des métiers et des compétences :

- étudier l'impact d'une innovation ou de questions environnementales sur l'activité et le travail dans le secteur d'études.

■ Axe - Connaître les formations post-baccalauréat

Acteurs

Les acteurs de la communauté éducative et de l'enseignement supérieur.

Activités possibles

Connaître les différentes formations post-bac et leurs modalités d'accès en lien avec sa spécialité :

- connaître les différentes formations et leurs modalités dans le secteur d'études (voie scolaire/apprentissage, formation continue) ;
- repérer les méthodes de travail et les modalités d'enseignement (amphi, TD, cours en ligne...) ;
- connaître les possibilités de mobilité nationale, européenne, internationale.

Connaître et construire les conditions de faisabilité de son projet :

- identifier les attendus des formations post-baccalauréat dans le domaine visé ;
- repérer les modalités de sélection et le calendrier pour l'entrée en formation sélective ;
- repérer les lieux de formations et les modalités pratiques (frais d'inscription, internat, aides...).

Découvrir la plateforme Parcoursup et planifier les étapes pour s'y préparer :

- s'initier à la plateforme en utilisant le site de simulation ;
- repérer les grandes étapes de la procédure.

■ Axe - Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Acteurs

Les acteurs de la communauté éducative, tout particulièrement l'ensemble des professeurs de l'élève, les PsyEn et les professeurs documentalistes.

Activités possibles

Construire son projet post-bac en envisageant différents parcours d'insertion ou de formation possibles.

Faire le choix de poursuivre sa formation par voie scolaire ou par apprentissage.

Préparer le choix du parcours différencié de terminale :

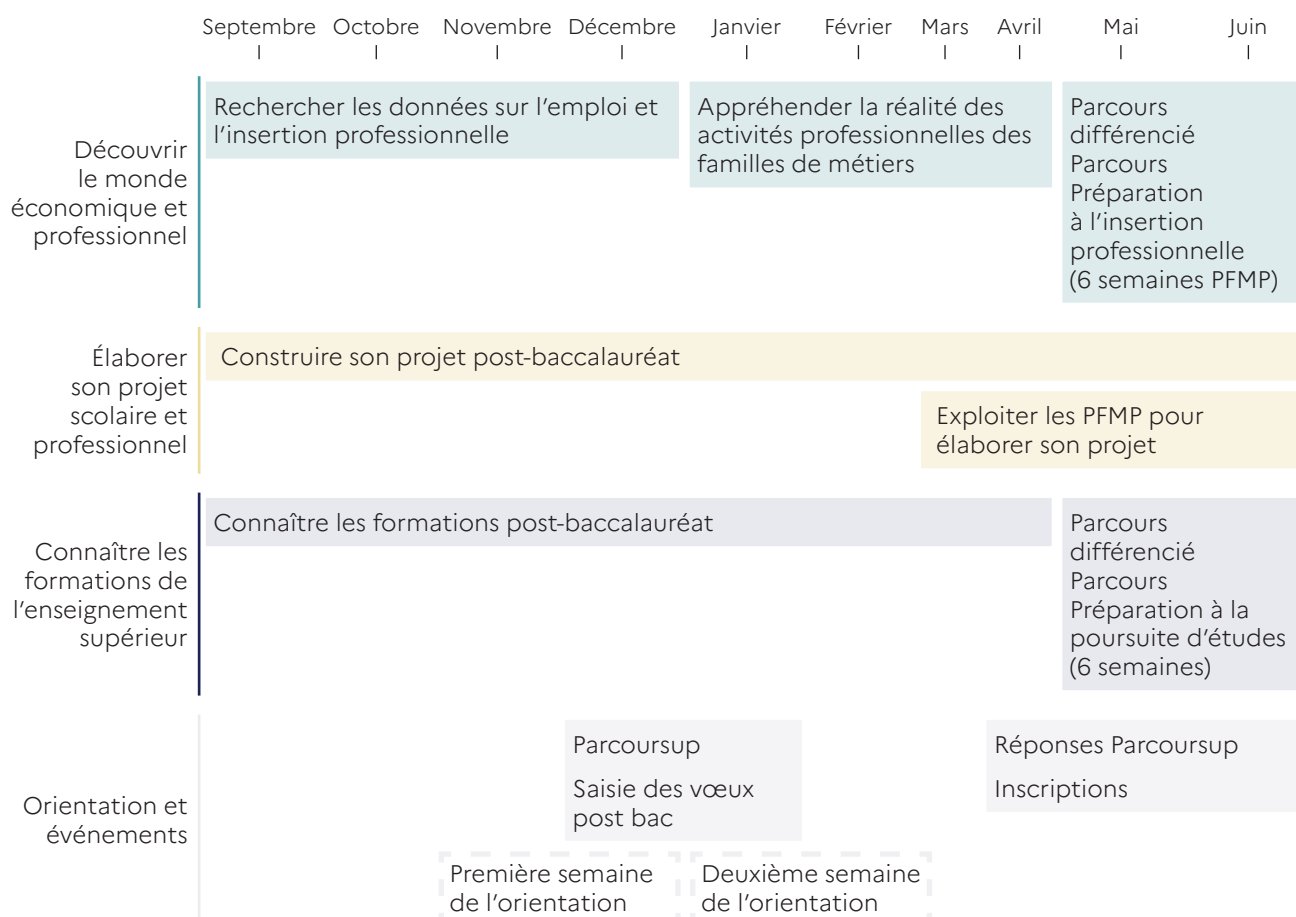
- préparation à la poursuite d'études ;
- préparation à l'insertion.

Exemples d'actions

- Participation à des salons de l'éducation/salons étudiants, journées portes ouvertes
- Participation et/ou contribution à l'organisation de forums des métiers
- Visites d'ateliers, d'entreprise/association/administration
- Rencontres avec des professionnels, des représentants de l'enseignement supérieur, des élèves ou des étudiants : conférences ou tables rondes, ateliers...
- Réalisation d'interviews, d'exposés
- Retour d'expérience sur les PFMP (entretien individuel ou collectif, questionnaire, exposé...)
- Semaine école-entreprise, semaine de l'industrie, Semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin...
- Participation aux Worldskills
- Séances de recherche en CDI, en CIO ou en salle informatique (sites de l'Onisep, INSEE, CEREQ, CROUS, Parcoursup, réseau information Jeunesse...) sur les métiers, les formations, l'emploi, les inégalités...
- Séances sur le site de simulation Parcoursup
- Entretiens personnalisés d'orientation (autant que de besoin) en lien avec le psyEN
- Réalisation d'exposés, de dossiers de recherche sur les innovations, sur les questions environnementales et leurs impacts sur l'activité économique et professionnelle

En classe de terminale

Dans le cadre du cursus de baccalauréat professionnel, les heures de « soutien au parcours » concourent à cet accompagnement à l'orientation. En terminale professionnelle, les élèves se préparent à l'entrée dans l'enseignement supérieur ou dans le monde du travail. La différenciation des parcours à la fin de la classe de terminale – préparation à l'insertion professionnelle ou préparation à la poursuite d'études vient parachever les démarches initiées depuis la classe de seconde et ouvrir des perspectives quant à la suite du parcours.



■ Axe - Découvrir la diversité du monde économique et professionnel

Acteurs

Les intervenants mandatés par la région en lien avec les membres de la communauté éducative.

Activités possibles

Préparer son insertion professionnelle

Comprendre l'environnement économique et professionnel :

- comprendre la culture d'entreprise, appréhender les codes et les règles de fonctionnement d'un milieu professionnel ;

- identifier les besoins de mobilité en lien avec les données d'insertion professionnelle dans les territoires (locaux, régionaux, nationaux) et s'y préparer.

Mettre en œuvre ses compétences dans des contextes professionnels spécifiques.

Se projeter dans le monde professionnel :

- prendre connaissance des sites de recherche d'emploi ;
- déchiffrer et analyser une offre d'emploi en termes de compétences et d'expérience requises ;
- savoir formaliser ses motivations et son expérience pour rédiger CV et lettres de motivation ;
- se préparer à un entretien d'embauche ;
- utiliser les connaissances acquises en droit du travail pour analyser les contrats proposés à l'embauche ;
- connaître ses droits lors de l'entrée dans la vie active.

Connaître les démarches, les accompagnements possibles pour l'insertion professionnelle (pour les élèves en situation de handicap : identifier les aides spécifiques).

■ Axe - Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Acteurs

Les acteurs de la communauté éducative et de l'enseignement supérieur, la région.

Activités possibles

Se connaître :

- s'autoévaluer, identifier ses forces et ses points faibles, les compétences à consolider (autonomie, capacité d'organisation et de communication, recherche et analyse d'information, sens des responsabilités, prise d'initiative...) pour une poursuite d'études ou pour une insertion professionnelle ;
- repérer l'évolution de ses centres d'intérêt, de son projet et de ses représentations du monde professionnel par rapport aux années précédentes.

Construire son projet post-bac.

Préparation à l'insertion professionnelle

Approfondir ses compétences et sa capacité d'adaptation : 6 semaines de PFMP

- développer/renforcer les compétences métiers mais aussi transversales et sociales (autonomie, prise d'initiative, sens des responsabilités, capacités d'organisation, adaptation, communication, sens du collectif...)
- développer la mobilité dans le cadre de la formation (lors des PFMP, visites d'entreprises) et connaître les dispositifs d'aide à la mobilité.

Préciser son projet d'insertion professionnelle ou d'entrepreneuriat et préparer sa mise en œuvre :

- identifier des entreprises du secteur et postuler à des offres d'emplois ;
- ou (selon les cas) préparer la rédaction d'un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Associer la démarche de projet, les renforcements disciplinaires ciblés, prise d'autonomie et découverte de l'enseignement supérieur :

- consolider et renforcer les compétences disciplinaire et méthodologique ;
- travailler les compétences psychosociales.

Il s'agit de faire appel à des activités ou des tâches contextualisées permettant de :

- consolider ou acquérir des notions disciplinaires, générales et professionnelles nécessaires dans l'enseignement supérieur et notamment en BTS, a minima culture générale et expression, et, selon les spécialités, sciences, mathématiques, économie-gestion, langues ;
- travailler l'expression orale, la synthèse, la qualité de l'écrit, la prise de notes efficace ;
- développer des compétences en termes de mobilisation de l'outil mathématique ;
- renforcer l'autonomie et la prise d'initiative ;
- renforcer l'acquisition des compétences numériques.

Le développement de compétences psychosociales porte sur :

- travailler la confiance en soi et permettre au jeune de prendre conscience de ses atouts et les conforter ;
- lever les freins liés à l'autocensure ;
- affiner le projet professionnel ;
- réaliser un retour réflexif sur les PFMP réalisées ;
- développer ses capacités à travailler autour du projet ;
- travailler l'insertion en cas de non-poursuite d'études.

Préparation à la poursuite d'études

S'informer sur les formations post baccalauréat pour conforter ses choix :

- mieux connaître le contenu des formations post-bac visées et les différentes modalités d'enseignement offertes (voie scolaire ou apprentissage, classes passerelles, formation continue)
- repérer des passerelles entre les différentes voies de formation post-baccalauréat ;
- connaître et préparer les démarches de la vie étudiante (inscription, droits, logement, bourse, aides à la mobilité...).

Se projeter dans l'enseignement supérieur pour dépasser l'autocensure et prendre conscience des compétences attendues :

- appréhender les codes et règles de fonctionnement des formations post-baccalauréat ;
- appréhender les attendus des formations post-baccalauréat (en matière de méthode de travail, de compétences attendues...) ;
- s'ouvrir à la mobilité en appréhendant les apports en termes d'ouverture et d'employabilité, en prenant connaissance des aides à la mobilité (national/Europe) et des opportunités de formation en dehors du territoire proche...

Connaître et construire les conditions de faisabilité de son projet :

- identifier les attendus des formations post-baccalauréat dans le domaine visé ;
- repérer les modalités de sélection et le calendrier pour l'entrée en formation sélective ;
- repérer les lieux de formations et les modalités pratiques (frais d'inscription, internat, aides...).

Découvrir la plateforme Parcoursup et planifier les étapes pour s'y préparer et l'utiliser :

- s'initier à la plateforme en utilisant le site de simulation ;
- repérer les grandes étapes de la procédure ;
- l'utiliser.

■ Axe - Connaître les formations post-baccalauréat

Acteurs

Les acteurs de la communauté éducative, tout particulièrement l'ensemble des professeurs de l'élève, les PsyEn et les professeurs documentalistes.

Activités possibles

Connaître les formations post baccalauréat et les différentes modalités de formation :

- connaître les formations post baccalauréat accessibles après la spécialité préparée, les différentes modalités d'enseignement et les établissements dispensant ces formations ;
- identifier les débouchés immédiats et à plus long terme des formations, des différents niveaux de diplôme et des modalités

Préparation à l'insertion professionnelle

Découvrir les possibles en matière d'évolution professionnelle :

- identifier les évolutions de carrière dans la spécialité étudiée ;
- connaître les dispositifs de formation continue mobilisables (CPF, VAE).

Préparation à la poursuite d'études

S'informer sur les formations post baccalauréat pour conforter ses choix :

- mieux connaître le contenu des formations visées et les différentes modalités d'enseignement offertes (voie scolaire ou apprentissage, classes passerelles, formation continue) ;

- repérer des passerelles entre les différentes voies de formation post-baccalauréat ;
- connaître et préparer les démarches de la vie étudiante (inscription, droits, logement, bourse, aides à la mobilité...)

Se projeter dans l'enseignement supérieur pour dépasser l'autocensure et prendre conscience des compétences attendues :

- appréhender les codes et règles de fonctionnement des formations post-baccalauréat ;
- appréhender les attendus des formations post-baccalauréat (en matière de méthode de travail, de compétences attendues...)

S'ouvrir à la mobilité en appréhendant les apports en termes d'ouverture et d'employabilité, en prenant connaissance des aides à la mobilité (national/Europe) et des opportunités de formation en dehors du territoire proche.

Exemples d'actions possibles

- Entretiens personnalisés d'orientation en lien avec le psyEN
- Quiz/activités d'autoévaluation
- Visites d'entreprise/association/administration sur le territoire et en dehors
- Rencontres et échanges avec des anciens élèves de la voie professionnelle sur leur expérience et leur parcours (étudiants et professionnels)
- Retour d'expérience sur les PFMP (entretien individuel ou collectif, questionnaire, exposé...)
- Participation à des événements comme la semaine école-entreprise, la semaine de l'industrie, la semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin...
- Séances de recherche en CDI, en CIO ou en salle informatique (sites de l'Onisep, INSEE, CEREQ, CROUS, Parcoursup, réseau Jeunesse...) sur les métiers, les formations, l'emploi, la vie étudiante...
- Participation aux Worldskills
- Organisation/participation à la mise en œuvre d'un projet collectif au sein ou en dehors du lycée (association lycéenne, organisation des journées portes ouvertes d'une rencontre avec des professionnels, participation à une mission humanitaire...)

Actions spécifiques pour préparer l'insertion professionnelle

- Simulation d'entretiens d'embauche
- Participation à des ateliers de rédaction de CV, de lettre de motivation et/ou de projet de formation motivé
- Participation à un projet en partenariat avec le monde professionnel (tutorat par un professionnel, mini-entreprise, challenge technologique...)
- Séance de recherche et d'analyse d'offres d'emplois sur les sites de France Travail
- Mise en situation professionnelle (en milieu professionnel ou dans l'établissement) nécessitant de réaliser un projet en équipe, d'organiser et de planifier une démarche pour répondre à une situation proposée, en respectant les contraintes et les codes du milieu professionnel.

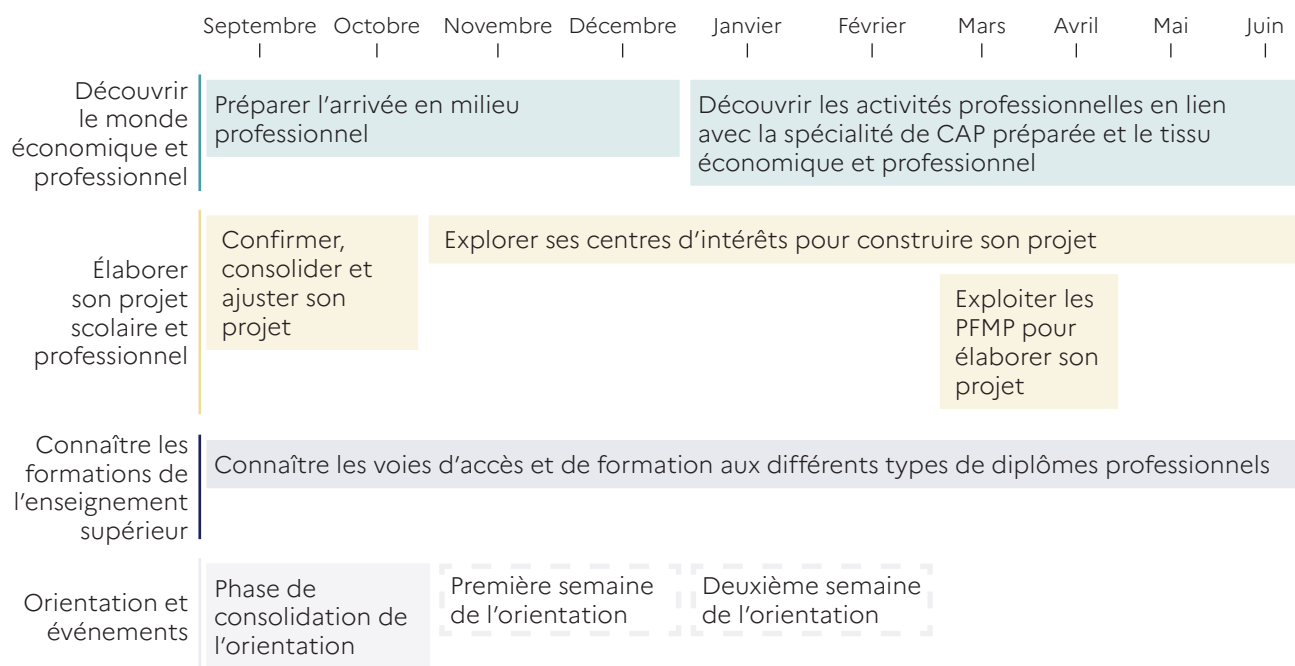
Actions spécifiques pour préparer la poursuite d'études

- Participation à des salons de l'éducation/salons étudiants, journées portes ouvertes d'établissements offrant des formations post-baccalauréat
- Participation à des cours de BTS, immersion en formation post-baccalauréat
- Participation à un projet en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur
- Séances sur le site Parcoursup (information, recherche des attendus, inscription...)
- Séances de recherche sur les démarches de la vie étudiante et la mobilité
- Rencontres de professionnels, de représentants de l'enseignement supérieur via des conférences ou tables rondes, réalisation d'interviews, ateliers...
- Ateliers d'écriture pour le projet de formation motivé

En CAP

La temporalité de la mise en œuvre des trois axes proposés⁶ relève de la progression choisie par le professeur en lien avec le projet d'établissement.

En CAP 1^{re} année



6. - appréhender la diversité du monde économique et professionnel ainsi que les perspectives d'insertion offertes par la spécialité ou la famille de métiers ;
 - connaître les possibilités de poursuite d'études post-CAP et post-baccalauréat professionnel ;
 - élaborer son projet scolaire et professionnel.

■ Axe - Découvrir la diversité du monde économique et professionnel

Acteurs

Les membres de la communauté éducative et les intervenants mandatés par la région.

Activités possibles

Préparer l'arrivée en milieu professionnel :

- identifier les attendus du monde professionnel (compétences comportementales et sociales requises ou à développer) ;
- connaître et respecter les règles internes au lieu d'accueil, notamment en matière de santé et de sécurité.

Découvrir la réalité des activités professionnelles via notamment les PFMP :

- observer les pratiques professionnelles et poser des questions à des professionnels, à partir de questions préparées à l'avance ;
- observer l'organisation et les différents services de la structure d'accueil ;
- restituer son expérience par écrit ou par oral.

Découvrir le tissu économique et professionnel et l'entrepreneuriat (en lien avec le champ professionnel) :

- rechercher et identifier les principaux acteurs économiques du secteur d'études à l'échelle du territoire/région/pays ;
- identifier les types de structures économiques présents (TPE/PME, grandes entreprises, entrepreneurs, artisans...).

Identifier et lutter contre les stéréotypes et les représentations liées aux métiers :

- identifier les différents stéréotypes ou représentations dans le secteur d'études et dans le monde du travail à partir d'exemples concrets.

Lutter contre les stéréotypes et les représentations liées aux métiers :

- identifier les différents stéréotypes ou représentations dans le secteur d'études et dans le monde du travail à partir d'exemples concrets.

■ Axe - Connaître les possibilités de poursuite d'études

Acteurs

Les intervenants mandatés par la région, les acteurs de la communauté éducative et de l'enseignement supérieur.

Activités possibles

Connaître les opportunités de poursuite d'études après un CAP :

- connaître l'organisation de la voie professionnelle, les passerelles et les différentes modalités d'études (voie scolaire, apprentissage).

Connaître les voies d'accès au monde économique et professionnel et les grandes filières de l'enseignement supérieur :

- connaître le schéma de l'enseignement supérieur ;
- identifier différents parcours possibles pour accéder à un emploi ou à secteur d'activité.

■ Axe - Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Acteurs

Les acteurs de la communauté éducative, tout particulièrement les professeurs de l'élève, les PsyEn et les professeurs documentalistes.

Activités possibles

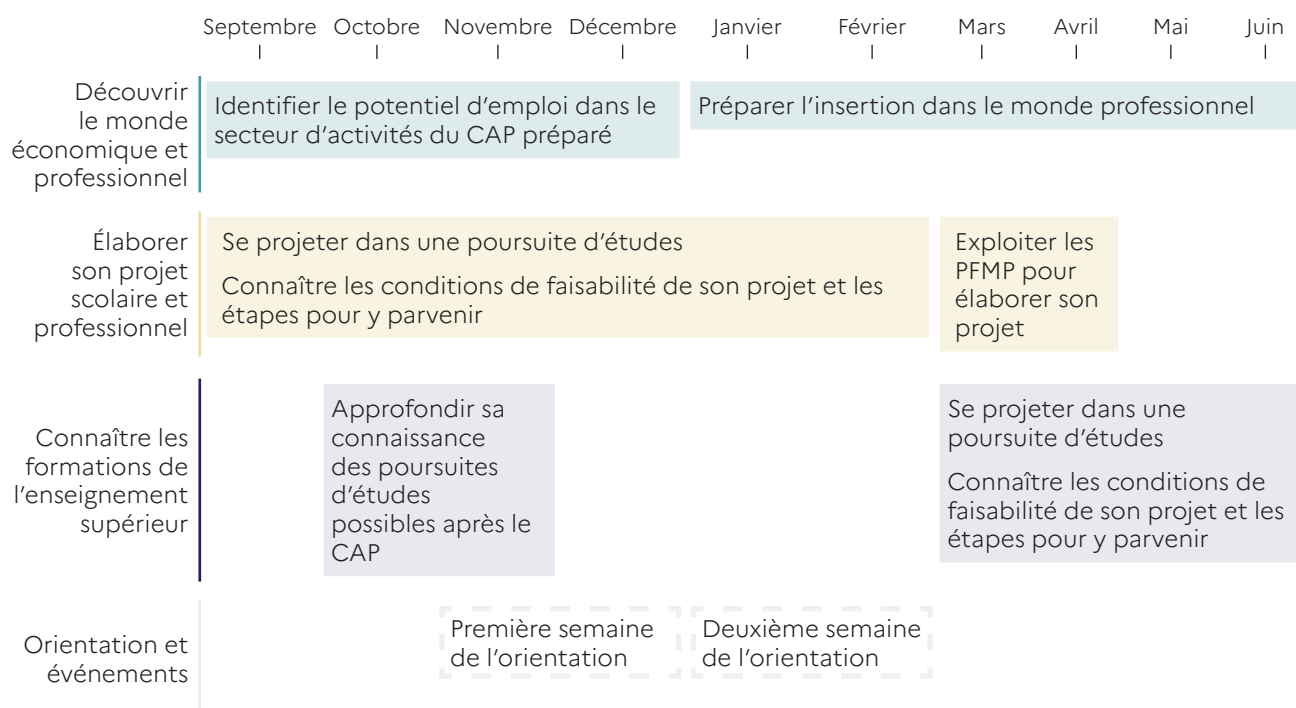
Consolider son l'orientation :

- participer à l'accueil et à l'intégration en voie professionnelle ;
- connaître les attendus et spécificités de la formation choisie ;
- confirmer son choix d'orientation ou de réorientation.

Se connaître :

- explorer ses centres d'intérêt ;
- savoir s'autoévaluer (en termes de compétences scolaires, sociales, comportementales...).

En CAP 2^e/3^e année



■ Axe - Découvrir la diversité du monde économique et professionnel

Acteurs

Les membres de la communauté éducative et les intervenants mandatés par la région.

Activités possibles

Repérer la place de l'innovation et des enjeux écologiques et numériques, leur impact sur le monde économique et professionnel à partir d'exemples et de cas concrets :

- étudier l'impact d'innovations sur des professions, des activités professionnelles en lien avec la spécialité étudiée ;
- repérer les enjeux écologiques et numériques dans le monde économique et professionnel et dans le secteur d'études.

Identifier le potentiel d'emplois, les opportunités offertes à différents niveaux de qualification du secteur étudié dans l'environnement local, régional, national, supranational :

- rechercher les chiffres sur l'emploi dans le secteur d'études ;
- repérer le niveau de qualification ou d'expérience requis pour différents postes à partir de cas concrets ou d'offres d'emploi.

Préparer l'insertion dans le monde du travail :

- déchiffrer et analyser des offres d'emploi en termes de compétences et d'expérience demandées ;
- savoir formaliser ses motivations et son expérience pour rédiger CV et lettres de motivation ;
- se préparer à un entretien d'embauche ;
- connaître les statuts d'entreprise, les aides à l'installation (financières, techniques).

■ Axe - Connaître les possibilités de poursuite d'études

Acteurs

Les acteurs de la communauté éducative et de l'enseignement supérieur.

Activités possibles

Approfondir sa connaissance des possibilités de poursuite d'études dans le domaine d'études :

- connaître les formations possibles après l'obtention du CAP, leurs spécificités et leurs modalités (voie scolaire, apprentissage, formation continue) ;
- (En fonction des besoins) se projeter dans une poursuite d'études ;
- effectuer un temps d'observation en bac pro ou dans une formation post-CAP, participer à un cours, puis partager ses retours d'expérience (via une fiche, un compte-rendu écrit et/ou oral).

Connaître les conditions de faisabilité de son projet et les étapes pour y parvenir :

- consolider les compétences requises pour une poursuite d'études ;
- prendre connaissance du calendrier des procédures d'accès aux formations post-CAP ;
- identifier les établissements proposant les formations visées, les conditions de sélection/d'inscription, les frais d'inscription, l'internat, les aides... ;
- identifier, rechercher des lieux d'accueil pour les formations par apprentissage.

■ Axe - Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Acteurs

Les acteurs de la communauté éducative, tout particulièrement les professeurs de l'élève, les PsyEn et les professeurs documentalistes.

Activités possibles

Au regard de la réflexion amorcée, affiner son projet d'orientation et faire ses choix pour l'après-CAP.

Exemples d'actions

- Quiz, activités d'autoévaluation
- Visites d'entreprise/d'association/d'administration sur le territoire et en dehors
- Rencontres avec des professionnels, des représentants de l'enseignement supérieur, des élèves ou des étudiants : conférences ou tables rondes, ateliers...
- Séances de retour d'expérience sur les PFMP (individuel ou collectif, questionnaire, exposé...)
- Réalisation d'interviews, d'exposés
- [Worldskills](#), semaine école-entreprise, semaine de l'industrie, Semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin...
- Concours : « [Je filme le métier qui me plaît](#) »
- Entretiens personnalisés d'orientation, en lien avec le psyEN
- Effectuer un dossier de recherche ou un exposé sur les inégalités professionnelles
- Séances de recherche en CDI, en CIO ou en salle informatique (sites de l'Onisep, INSEE, Canopé...) sur les métiers, les formations, l'emploi...
- Échanger avec des élèves de bac pro, des anciens élèves de CAP, devenus étudiants ou professionnels, sur leur expérience et leur parcours
- Participation à des forums des métiers, des journées portes ouvertes
- Organisation/participation à la mise en œuvre d'un projet collectif au sein ou en dehors de l'établissement (association lycéenne, organisation des journées portes ouvertes et communication sur l'événement, d'une rencontre avec des professionnels...)
- Mise en situation professionnelle (en milieu professionnel ou dans l'établissement) nécessitant de réaliser un projet en équipe, d'organiser et de planifier une démarche pour répondre à une situation proposée, en respectant les contraintes et les codes du milieu professionnel.

Ressources pédagogiques (liste non exhaustive)

Le lycée professionnel / La réforme

- Réforme des lycées professionnels (Eduscol)
- [Réussir l'entrée au lycée professionnel](#) (Eduscol)
- [Cursus rénové préparant au baccalauréat professionnel](#) (Eduscol)
- [Accompagnement personnalisé, consolidation et accompagnement au choix d'orientation en lycée professionnel](#) (Eduscol)

Ressources pour les équipes éducatives

- Le site Avenir(s) de l'Onisep <https://avenirs.onisep.fr/>
- Reso d'Avenir(s) <https://reso-avenirs.onisep.fr/> plateforme avec des séquences pédagogiques accessibles par niveau et par thématique.

Découverte du monde professionnel

- [Un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel](#) (Eduscol)
- [Wordskills](#) (Eduscol)
- [Les semaines de l'orientation](#) (Eduscol)

PFMP

- [Période de formation en milieu professionnel \(PFMP\)](#) (Eduscol)
- Le guide d'exploitation pédagogique des PFMP (académie de bordeaux) ;

Relation école-entreprise

- [Découverte du monde professionnel](#) (Eduscol)

Préparer son insertion

- [Avenir pro, un dispositif pour faciliter l'insertion professionnelle des lycéens professionnels](#) (France Travail)
- [Découvrir les métiers](#) (Onisep)
- [Cap vers l'emploi](#) (Onisep)

Le mentorat

- [Le mentorat en lycée professionnel](#) (Eduscol)

Parcours Ambition Emploi

- [Vademecum Parcours Ambition Emploi](#) (Eduscol)
- [Prévention du décrochage - actualités](#) (Eduscol)
- [Séance découvrir le parcours Ambition emploi](#) (Onisep)

L'apprentissage

- [Se former par l'apprentissage : qui peut devenir apprentis ? Quelles démarches entreprendre ?](#) (Education.gouv.fr)
- [L'apprentissage, mode d'emploi](#) (Eduscol)
- [Inserjeunes](#)
- [Portail de l'alternance : découvrir l'alternance, trouver des offres](#) (Ministère du travail, de la santé et des solidarités)
- [La bonne alternance](#)

La poursuite d'études

- [Entrer dans l'enseignement supérieur](#) (Parcoursup)
- [L'orientation du lycée à l'enseignement supérieur](#) (Eduscol)
- <https://avenir.onisep.fr/> (Onisep)

Égalités femmes/hommes

- [Des ressources pour agir en faveur de l'égalité filles-garçons](#) (Eduscol)

Mobilité

- [S'orienter, étudier et se former en Europe](#) (Euroguidance)

Handicap

- [École inclusive](#) (Eduscol)
- [Cap école inclusive](#) (Canope)
- [Inclusion et handicap](#) (Onisep)

